
Dossier

Avertissement

Les sites Internet www.insee.fr et www.ec.europa.eu/eurostat pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels et offrent également des données complémentaires.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>p</i>	Résultat provisoire
s	Secret statistique
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Les modes de vie dans les villes européennes

Brigitte Baccaïni, Chun Ngo, Chrystel Scribe*

Dans les villes européennes, un habitant sur deux a 40 ans ou plus. La part des ménages d'une personne est plus élevée que la part des familles. Les logements collectifs prédominent et d'autant plus que la taille des villes est importante. En moyenne, 30 % des ménages des villes européennes sont locataires d'un logement dans le parc privé, et 12 % dans le secteur social. Globalement, les habitants utilisent de manière privilégiée leur voiture pour se rendre au travail, même si les transports en commun sont d'autant plus utilisés que la densité de la ville est importante. La situation relative des villes en matière de revenu est assez variable d'un pays à l'autre. C'est aussi le cas de la criminalité, mesurée ici par le taux d'homicide. Les villes françaises, en comparaison, sont plutôt jeunes avec un âge médian de 38 ans. Les logements y sont légèrement plus grands, par personne, que la moyenne européenne. C'est aussi le cas en Allemagne. Les modes « doux » de transport sont relativement peu utilisés. Les écarts de revenus entre villes sont plutôt plus marqués qu'ailleurs. Enfin, avec un taux d'homicide moyen de 0,13 pour 10 000 habitants, les villes françaises sont en moyenne plus sûres que les villes européennes.

La Commission européenne et Eurostat ont lancé le projet « audit urbain » en 1999 en vue de recueillir des informations sur la qualité de vie, au sens large, dans plusieurs centaines de villes de l'Union européenne (*encadré 1*). Afin d'assurer une comparabilité, les villes répondent à une définition bien particulière (*encadré 2*).

Parmi l'ensemble des thématiques que couvre l'audit urbain, quatre ont été retenues dans ce dossier consacré aux modes de vie des populations urbaines en Europe : le logement, les transports, les revenus et l'insécurité.

D'un pays à l'autre et d'un indicateur à l'autre, l'année de la dernière collecte varie et peut s'étaler de 2007 à 2012. Il n'a donc pas été possible de disposer, pour un même indicateur, d'une date de référence unique pour l'ensemble des pays.

Des villes françaises relativement jeunes

Dans les villes européennes participant à l'étude, la moitié des habitants ont 40 ans ou plus (âge médian) et ce, quelle que soit la taille des villes (*figure 1*). En France, Norvège¹, Royaume-Uni et Irlande, la part de jeunes de moins de 20 ans est particulièrement élevée dans les villes, au contraire de l'Italie, de l'Allemagne et de la Slovénie où les personnes de 65 ans ou plus sont relativement nombreuses. Les structures par âge des villes de France et du Royaume-Uni sont proches : surreprésentation des moins de 20 ans, peu de 20-54 ans et un pourcentage moyen de 55 ans ou plus (*figure 2*). Les villes françaises sont donc plutôt jeunes, avec un âge médian de 38 ans. Autre spécificité des villes françaises : au dessus de 100 000 habitants, l'âge médian diminue quand la taille des villes augmente, alors qu'il est stable pour l'ensemble des villes européennes. Par ailleurs, pour les villes de moins de 100 000 habitants l'âge médian est seulement de 37 ans grâce à des villes très jeunes proches de Paris (Creil, Évry, Cergy-Pontoise, etc.). La ville française la plus âgée de ce panel est Fréjus, avec un âge médian de 49 ans.

* Brigitte Baccaïni, Insee au moment de la rédaction de l'article ; Chun Ngo, Chrystel Scribe, Insee.

1. Les pays participant à l'audit urbain comprennent les pays de l'UE28, plus la Norvège, la Suisse et la Turquie (*encadré 1*).

L'audit urbain

L'audit urbain est une opération statistique européenne de grande envergure qui a l'ambition de rassembler des données en provenance des différents pays de l'Union européenne (dont la Croatie qui a rejoint l'UE le 1^{er} Juillet 2013), ainsi que pour trois pays hors UE28 (la Norvège, la Suisse et la Turquie).

Historique

En 1999, une première collecte de près de 500 indicateurs sur les 58 plus grandes villes (à l'exception toutefois de Paris et Londres, considérées comme trop difficiles à gérer en phase de test) est réalisée par la Commission européenne.

Suite à cet exercice pilote, une nouvelle collecte est effectuée en 2003-2004, avec la participation des instituts nationaux de statistique. Elle porte alors sur 258 villes, dont 31 en France, et un grand nombre d'indicateurs (près de 350) sont calculés. L'audit s'inscrit alors dans un contexte permanent.

À la fin des années 2000, la décision est prise de consolider la collecte des données en effectuant des simplifications. Une méthodologie claire est définie, le nombre d'indicateurs est réduit, une définition harmonisée des villes est proposée (*encadré 2*). La collecte annuelle ne porte plus que sur 78 indicateurs mais une collecte dite « exhaustive », portant sur 187 indicateurs, est réalisée tous les 5 ans. En 2013, une collecte exhaustive a été effectuée.

Les thèmes couverts

L'audit urbain couvre un champ très vaste de thématiques : la démographie (51 variables sur la structure de la population et des ménages, la nationalité), le social (25 variables sur le logement, la santé, la sécurité), l'économie (38 variables sur la structure de la population active, les emplois par secteur, les entreprises, les revenus), l'éducation et la formation (10 variables sur les niveaux d'éducation, les étudiants de l'enseignement supérieur, le décrochage scolaire), l'environnement (31 variables sur le climat, le bruit, la qualité de l'air, l'eau, l'occupation du sol, le traitement des déchets), les transports (19 variables sur les déplacements domicile-travail, le coût, les accidents de la route), la culture (6 variables sur les équipements et la fréquentation) et le tourisme (7 variables sur la capacité, les nuitées et les passagers des aéroports).

Précautions d'usage

Les procédures de collecte de l'information statistique ne sont pas nécessairement homogènes d'un pays à l'autre. Certaines informations sont collectées de manière quasi exhaustive, à un rythme annuel, comme la structure par âge. D'autres, comme les caractéristiques des logements, ne le sont que par une partie des pays avec une temporalité variable. D'autres enfin ne le sont pas du tout : c'est le cas, par exemple, de la plupart des variables d'environnement, qui devraient à terme être collectées centralement par Eurostat. Par ailleurs, d'un pays à l'autre, les définitions des variables socioéconomiques peuvent être légèrement différentes et certaines variables absentes. Lors de l'analyse statistique des données, il convient de garder à l'esprit qu'une partie des différences entre pays peut relever du caractère hétérogène des données collectées.

En particulier, dans le domaine des revenus, la comparabilité des données est partielle : si les concepts que l'on cherche à mesurer sont définis de manière harmonisée, les sources disponibles pour les mesurer sont éminemment variables entre pays. En outre, il convient de rester prudent sur l'appréhension des disparités de niveaux de vie qui nécessiterait de tenir compte de la taille des ménages. De même, les écarts de prix entre pays ne sont pas ici pris en compte. En principe, les comparaisons de revenus ou de niveaux de vie entre pays sont menées en parité de pouvoir d'achat, ce qui n'a pas été possible d'appliquer dans l'étude conduite ici.

Encadré 1 (suite)

Indicateurs retenus

	Unité	Nombre de villes ayant collecté l'information	Part de villes manquantes	Part de population couverte
			(en %)	
Population au 1 ^{er} janvier, total		904	0	100
Âge médian de la population		587	35	65
Part de population de moins de 20 ans	%	885	2	98
Part de population de 20 ans à 34 ans	%	899	1	100
Part de population de 35 ans à 54 ans	%	900	1	100
Part de population de 55 ans à 64 ans	%	902	0	100
Part de population de 65 ans ou plus	%	902	0	100
Densité	habitants/km ²	904	0	100
Surface habitable moyenne	m ² /personne	386	57	43
Part de logements collectifs	%	516	43	60
Part de ménages possédant leur propre logement	%	411	55	48
Part de ménages en logement social	%	321	65	43
Part de ménages en location privée	%	275	70	38
Part de logements ne disposant pas des commodités élémentaires	%	218	76	23
Part de ménages d'une personne	%	618	32	71
Part de ménages avec enfants âgés de moins de 18 ans	%	636	30	71
	nombre de personnes par ménage			
Taille moyenne des ménages		752	17	82
Distance moyenne des déplacements domicile-travail en voiture particulière	kilomètres	314	65	38
Durée moyenne des déplacements domicile-travail	minutes	358	60	42
Part des déplacements domicile-travail en transports publics (train, métro, bus ou tram)	%	351	61	42
Part des déplacements domicile-travail en voiture ou en motocycle	%	351	61	42
Part des déplacements domicile-travail en vélo ou à pied	%	351	61	42
Revenu annuel médian disponible des ménages	euros courants	335	63	38
Nombre de meurtres et de morts violentes		756	17	90

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Le vieillissement démographique constitue un défi majeur pour le développement socioéconomique. Il est mesuré ici par le ratio de « dépendance des personnes âgées » (rapport de la population âgée de 65 ans ou plus à celle de 20 à 64 ans). Ce rapport est en moyenne de 27 % dans l'ensemble des villes européennes, ce qui correspond à quatre personnes en âge de travailler pour une de 65 ans ou plus. Mais l'écart entre les villes est très important, de 7 % pour Slatina en Roumanie à 57 % pour Fréjus. La Roumanie est le pays où ce rapport dans les villes est le plus faible (16 %) et bien inférieur à celui du pays dans son ensemble (23 %). En Italie, le rapport de dépendance moyen est au contraire particulièrement élevé dans les villes (33 %) et supérieur à celui observé sur le pays. Les villes françaises se situent dans la moyenne des villes européennes, avec un taux légèrement inférieur à celui de la France dans son ensemble.

Encadré 2

Définition des villes européennes (faisant l'objet d'une interrogation dans l'audit urbain)

La définition des « villes » (ou « *cities* »), au niveau européen, élaborée en 2011, repose sur une approche essentiellement morphologique liée à la densité de population et à la continuité du bâti. Elle conduit à définir 904 « villes » européennes.

Ces « *cities* », pour lesquelles l'audit urbain collecte des données, sont définies en suivant quatre étapes successives, reposant sur la présence d'un « centre urbain », constitué d'un ensemble de cellules (carreaux) densément peuplées.

Étape 1 : la brique de base est une grille de carreaux de 1 km² en général (mais 200 mètres en France, où l'on utilise par ailleurs une méthode de lissage, consistant à prendre en compte les carreaux voisins, pour l'estimation de la population de chaque carreau). Tous les carreaux dont la densité est supérieure à 1 500 habitants au km² sont sélectionnés. Dans les pays ne disposant pas de fichiers d'adresses géolocalisés, la classification repose sur un processus de désagrégation : la population des unités de niveau LAU2 est répartie dans les carreaux qui les composent à partir de l'analyse de l'occupation du sol.

Étape 2 : les carreaux contigus de forte densité sont regroupés, en conservant les carreaux moins denses enclavés dans la zone, et ne sont retenus que les ensembles d'au moins 50 000 habitants, considérés comme des « centres urbains ».

Étape 3 : toutes les communes (niveau LAU2 de la typologie européenne) dont au moins la moitié de la population est située dans un centre urbain sont retenues comme candidates en vue d'être intégrées à la ville.

Étape 4 : la ville est définie en veillant au respect des trois critères suivants :

- elle exerce une fonction politique, de gouvernance locale ;
- au moins 50 % de la population vit dans un « centre urbain » ;
- au moins 75 % de la population du centre urbain vit dans une ville.

904 villes ont ainsi été définies pour l'UE28, plus la Norvège, la Suisse et la Turquie. C'est sur ce champ que porte la présente étude.

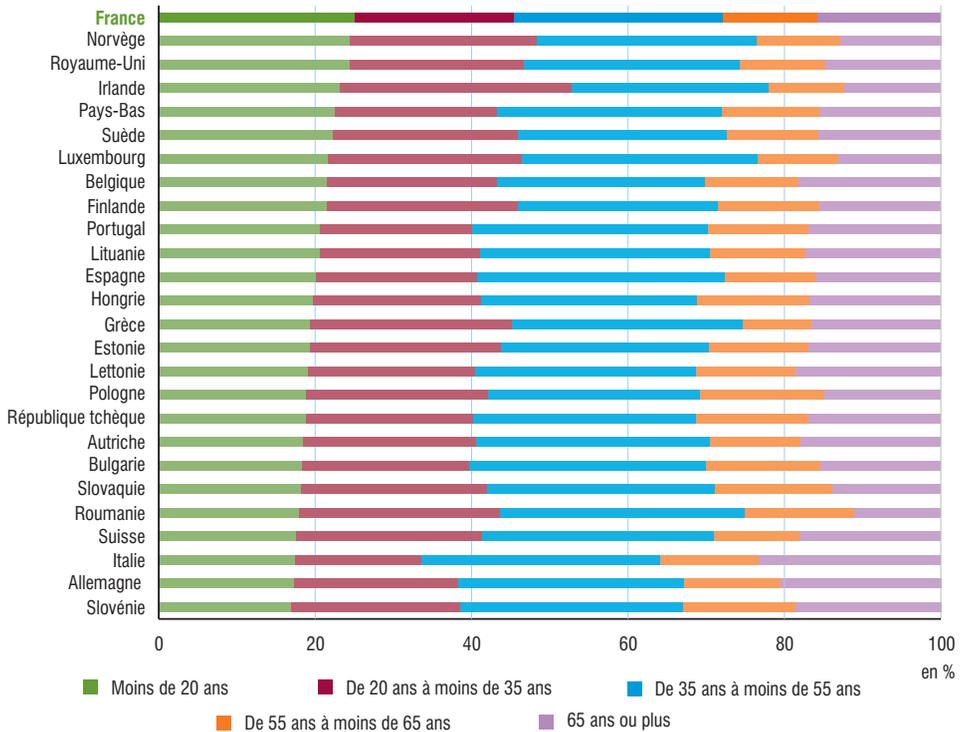
En France, les villes de l'audit urbain sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ont été retenus les EPCI dont au moins une commune est « urbaine » (la moitié de sa population réside dans un « centre urbain ») et pour lesquels au moins 25 % de la population de l'EPCI réside dans un « centre urbain » : 114 EPCI répondent ainsi à ces critères.

1. Répartition des « villes » européennes et âge médian par classe de taille

	Nombre de villes ¹		Part de villes ¹ (en %)		Âge médian	
	Europe	France	Europe	France	Europe	France
Moins de 100 000 habitants	308	40	34,1	35,1	40	38
De 100 000 à moins de 250 000 habitants	409	51	45,2	44,7	40	39
De 250 000 à moins de 500 000 habitants	122	15	13,5	13,2	40	38
De 500 000 à moins de 1 000 000 habitants	44	4	4,9	3,5	40	37
1 000 000 habitants ou plus	21	4	2,3	3,5	40	36
Ensemble	904	114	100,0	100,0	40	38

1. Voir Encadré 2 pour la définition des « villes ».
Source : Eurostat, *audit urbain, 2007-2012*.

2. Structure par âge dans les villes européennes



Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Des villes européennes plutôt peuplées de personnes seules et de ménages sans enfant

Dans les villes européennes, les ménages sont composés de 2,3 personnes en moyenne. Dans chacun des pays étudiés excepté la Lettonie, la taille moyenne des ménages résidant dans les villes est inférieure ou égale à celle de l'ensemble du pays. L'Allemagne se distingue avec une moyenne de 1,9 personne par ménage, reflet d'un faible taux de fécondité et du vieillissement prononcé de la population. C'est en Grèce et à Malte que les ménages urbains comportent le plus de personnes (2,8). Dans les villes des pays de l'Europe du Sud, les ménages sont de taille plus importante que dans celles d'Europe du Nord. C'est à Göttingen en Allemagne qu'ils sont les plus petits (1,6) et à Ceuta en Espagne qu'ils sont les plus grands (3,4).

Les ménages urbains sont plus souvent composés de personnes seules que de familles : 34 % d'entre eux sont composés d'une seule personne (figure 3), alors que seuls 26 % comptent au moins un enfant de moins de 18 ans.

L'Espagne, le Portugal et Malte sont les seules exceptions avec plus de 30 % de familles et entre 16 % et 21 % de personnes seules, selon les villes. C'est dans les villes autrichiennes, allemandes et finlandaises que les personnes seules sont les plus nombreuses (plus de 45 % des ménages).

La proportion de familles est plus importante dans les villes européennes de moindre taille. Elle s'étend de 22 % dans les villes de plus de 1 million d'habitants à 28 % dans celles de moins de 100 000 habitants : la taille moyenne des ménages est donc supérieure dans les villes de dimension plus réduite.

3. Indicateurs sur le logement dans les villes européennes

en %

	Part de logements collectifs	Part de ménages d'une personne	Part de propriétaires	Part de locataires du secteur social
Allemagne	73	46	29	5
Autriche (ville de Vienne)	...	47	20	42
Belgique	38	43
Bulgarie	33	30	76	0
Espagne	...	16	...	3
Estonie	90	39	74	2
Finlande	78	45	51	19
France	56	36	51	21
Grèce	66	27	62	...
Hongrie	69	35	87	3
Irlande	25	28	55	13
Italie	...	37
Lettonie	94	...	90	4
Lituanie	86	33	83	3
Malte (ville de Valletta)	...	21	70	...
Norvège	...	44
Pays-Bas	...	40	43	...
Pologne	...	28
Portugal	20	21	69	3
République tchèque	80	36	40	7
Royaume-Uni	27	37	83	23
Slovaquie	79
Slovénie	71	40	62	7
Suède	69
Suisse	94
Ensemble	51	34	55	12

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Dans les villes françaises, les ménages urbains comportent en moyenne 2,3 personnes, comme dans l'ensemble des villes européennes et l'ensemble de la France. Paris se distingue avec des ménages de petite taille (1,9 personne en moyenne), plus d'un ménage sur deux n'étant composé que d'une personne et moins d'un ménage sur cinq ayant des enfants âgés de moins de 18 ans. La proportion de ménages avec des enfants de moins de 18 ans est en revanche très importante dans la plupart des communautés d'agglomération de la région parisienne, comme à Sénart-en-Essonnes (46 % de familles). Le prix du foncier parisien explique en grande partie la présence plus importante des familles en périphérie.

Une majorité de logements collectifs, surtout dans les pays de l'Est

Les logements collectifs représentent un peu plus de la moitié des logements dans l'ensemble des villes européennes (figure 3). Cependant d'une ville à l'autre, cette proportion est très variable. Le minimum est de 4 % à Ponta Delgada au Portugal, alors que la part des logements collectifs dépasse 99 % à Genève et à Paris. Dans cinq pays seulement (Belgique, Bulgarie, Irlande, Royaume-Uni et Portugal), les logements individuels sont majoritaires dans la plupart des villes. Au contraire, dans quatre pays de l'Est (Estonie, Lettonie, Lituanie et République tchèque) ainsi qu'en Suisse, au moins quatre logements urbains sur cinq sont collectifs. Plus les villes sont peuplées et plus les logements collectifs ont un poids important.

En France, la part de logements collectifs dans les villes est de 56 %, bien supérieure à celle de l'ensemble du territoire français (43 %). Lille se démarque en étant la seule ville française de plus de 1 million d'habitants où plus de la moitié des logements sont individuels. En Europe, seules deux autres villes de tailles comparables sont dans le même cas : Sofia en Bulgarie et Birmingham au Royaume-Uni.

Davantage de propriétaires en Europe de l'Est

En moyenne, 55 % des ménages urbains sont propriétaires de leur logement (*figure 3*). Seules les villes allemandes, autrichiennes, hollandaises et tchèques ont une majorité de locataires. Ces disparités s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment l'histoire, les politiques publiques et la culture propres à chaque nation. À quelques exceptions près, les États qui ont récemment rejoint l'Union européenne comptent bien plus de propriétaires que les pays de l'Europe de l'Ouest. Globalement, au sein des villes européennes, la proportion de ménages propriétaires présente une dispersion non négligeable entre pays. Elle n'est ainsi que de 29 % dans les villes allemandes.

En France, 51 % des ménages urbains en moyenne sont propriétaires, soit quatre points de moins que la moyenne des villes européennes et sept points de moins que la moyenne française, tous ménages confondus². La part de locataires est la plus élevée à Reims et la plus faible à Sénart-en-Essonne, suivie par plusieurs communautés d'agglomération de la région parisienne.

En Europe, dans la grande majorité des villes, les propriétaires sont relativement sous-représentés par rapport à leur poids dans l'ensemble du pays et d'autant plus que la taille de la ville est importante.

Le logement social très développé au Royaume-Uni

En moyenne, dans les pays considérés, 30 % des ménages urbains louent leur logement dans le parc privé et 12 % dans le secteur social. L'Allemagne est le seul pays où les locataires privés sont très largement majoritaires (63 %) mais dans ce pays, le secteur social est géré par des organismes privés signataires de conventions. La Grèce, quant à elle, ne possède pas de parc locatif social. Par ailleurs, celui-ci est pratiquement inexistant dans les pays nouveaux membres de l'Union ainsi qu'en Espagne et au Portugal. Le Royaume-Uni fait figure d'exception, avec une part des ménages urbains en location sociale bien supérieure à celle du privé. Le logement social est également bien représenté dans les villes françaises et finlandaises (environ 20 %) avec la particularité d'une quasi-parité entre locatif privé et locatif social. En France, les villes où la part du locatif social est la plus faible (moins de 10 % des ménages) sont toutes situées dans le sud (communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis, Fréjus, Perpignan, Brive-la-Gaillarde et Nice).

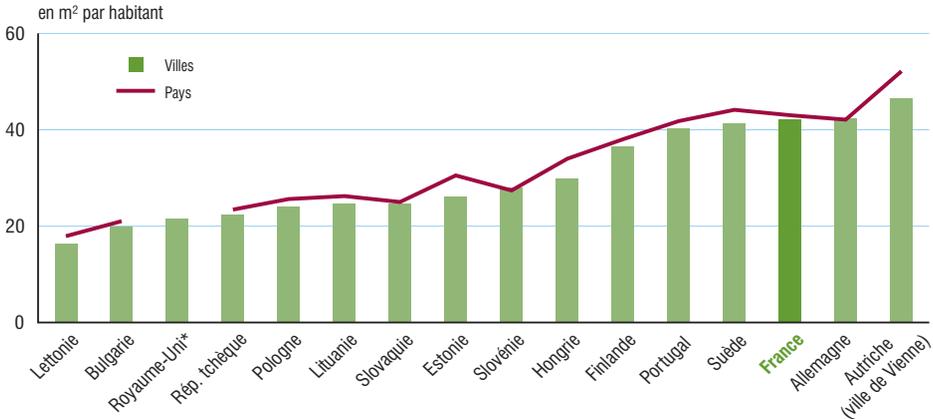
Des logements aux surfaces importantes en France et en Allemagne

La surface habitable moyenne va de 16 m² par personne à Riga, capitale de la Lettonie, jusqu'à 53 m² à Oldenburg, en Allemagne, pour une moyenne de 36 m² par personne dans l'ensemble des villes européennes (*figure 4*). Dans les pays de l'Est, les logements sont d'une

2. Au 1^{er} janvier 2014, 57,7 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale en France métropolitaine (sources : Insee, SOeS, estimation du parc annuel de logements).

superficie nettement plus réduite, reflétant ainsi de moins bonnes conditions de logement. À l'exception de la Slovaquie, la surface habitable par personne est plus faible en moyenne dans les villes que dans l'ensemble du pays.

4. Surface habitable moyenne des logements



* Donnée pays manquante pour le Royaume-Uni.
 Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

La surface habitable moyenne des logements des villes françaises est de 42 m² par habitant, soit la plus importante d'Europe avec l'Allemagne. À nombre d'occupants égal, les logements les plus grands se situent à Albi (48 m²/hab) et les plus petits dans la communauté d'agglomération du Val-de-France, où la taille moyenne des ménages est importante.

Parmi l'ensemble des logements des villes européennes, moins de 2 % seulement ne disposent pas de **commodités élémentaires**. C'est en République tchèque et en Lettonie que la part de logements inconfortables, selon ce critère, est en moyenne la plus élevée (entre 5 % et 8 % en République tchèque, plus de 15 % dans les deux villes de Lettonie ayant répondu). En France, la quasi-totalité des logements urbains disposent des commodités de base : c'est un des pays où ce pourcentage est le plus important. Les logements inconfortables sont fortement concentrés à Paris mais en proportion très marginale (1,8 % des logements parisiens).

La voiture, mode de transport majoritaire des habitants des villes européennes pour se rendre à leur travail

En moyenne, 60 % des déplacements domicile-travail des populations résidant dans les villes étudiées sont effectués en voiture ou en deux-roues motorisé, 20 % en transports en commun et 20 % en vélo ou à pied. Toutefois, ces modes de déplacement varient énormément selon les pays.

Dans les villes d'Irlande, seul un déplacement domicile-travail sur dix est effectué en transport en commun, mais plus de la moitié dans celles de Slovaquie. La Suisse approche également le taux de 50 %. Le taux minimum s'observe pour la ville de Paredes au Portugal, suivie par celle de Waterford en Irlande et les taux maximum pour les villes de Bratislava (87 %) et Kosice (69 %) en Slovaquie.

Les capitales se distinguent par une plus forte utilisation des transports en commun, en particulier à Bratislava (87 %), Paris (68 %) et Berne (59 %) (figure 5).

5. Utilisation des différents modes de transport pour les déplacements domicile-travail dans certaines capitales européennes

en %

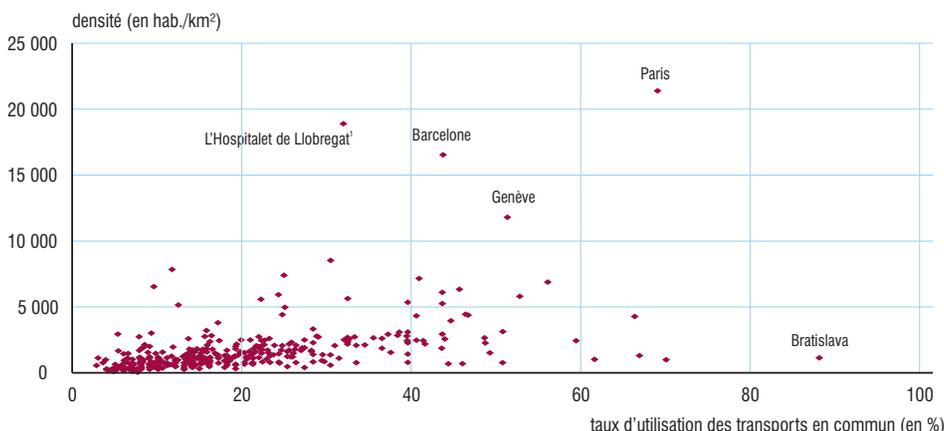
Pays	Voiture et 2 roues	Transports en commun	Vélo et marche à pied	Population (en nombre)	Densité (en hab./km ²)
Berlin	38,7	44,0	17,3	3 501 872	3 942
Berne	29,2	59,0	12,3	125 681	2 433
Bratislava	10,3	87,0	2,9	415 589	1 134
Bruxelles	49,7	40,3	6,0	1 159 448	7 162
Dublin	42,1	24,0	30,9	516 255	4 405
Helsinki	38,4	37,8	22,0	595 384	2 844
Lisbonne	47,6	45,0	6,3	537 412	6 334
Madrid	41,1	39,0	20,1	3 233 527	5 351
Paris	18,0	68,0	14,0	2 243 718	21 385
Sofia	37,0	32,0	31,0	1 208 097	2 689
Tallinn	46,0	43,0	10,7	407 534	2 570
Moyenne des villes européennes	60,4	19,8	19,5	217 516	2 079

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Une forte densité de population et une offre de transports en commun généralement plus développée dans les grandes villes favorisent l'usage des transports collectifs au détriment de la voiture et du deux-roues motorisé. Ainsi, dans les villes ayant une densité inférieure à 1 500 hab./km², la voiture est utilisée dans 64 % des déplacements domicile-travail quand elle n'est utilisée que dans 30 % des cas dans les villes dont la densité est supérieure à 12 000 hab./km² du fait d'effets de congestion (figure 6).

Dans la plupart des pays étudiés, l'utilisation des transports en commun est un peu plus fréquente en moyenne dans les villes que dans l'ensemble du pays, sauf en Belgique. En France, 18,4 % des habitants des villes utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail, soit une proportion inférieure à la moyenne des villes européennes, avec un minimum de 4 % pour Ajaccio et un maximum de 68 % pour Paris.

6. Utilisation des transports en commun et densité des villes



1. L'Hospitalet de Llobregat est une commune de l'agglomération urbaine de Barcelone.

Note : si l'utilisation des transports en commun apparaît fortement liée à la densité des villes, elle est aussi évidemment très dépendante de l'offre existante.

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Dans les villes françaises, les modes « doux » de transport (vélo, marche à pied) sont relativement peu utilisés. Leur part dans les déplacements domicile-travail va en effet de 13 % dans les villes françaises, belges et suisses à presque 40 % en Bulgarie. Dans ce pays, la pratique du vélo a été popularisée récemment grâce à des associations qui ont favorisé la création d'aires de stationnement et l'augmentation du nombre de pistes cyclables. C'est à Charleroi en Belgique que les modes doux sont le moins utilisés (1,8 %) et à Kuopio en Finlande (52 %) qu'ils le sont le plus.

En France, c'est à Sénart-en-Essonne que les habitants utilisent le moins les modes doux pour se rendre au travail (4 %) et à Poitiers que le vélo et la marche à pied sont les plus fréquents (23 %). Dans cette dernière, le développement du vélo a été en effet favorisé par de nombreuses mesures en faveur du vélo électrique, par la mise en service d'un viaduc interdit aux voitures, par des aménagements piétons, etc.

Dans la presque totalité des pays, les modes doux sont plus utilisés en moyenne pour les déplacements domicile-travail par les habitants des villes que pour l'ensemble du pays.

La voiture ou le deux-roues motorisé sont utilisés dans seulement 26 % des déplacements domicile-travail dans les villes de Slovaquie mais dans presque 70 % des cas en Belgique, France et Portugal. Le taux minimum est observé pour Bratislava en Slovaquie (10 %) et le maximum pour Martigues en France (86 %). À Paris, la voiture est très peu utilisée pour les déplacements liés au travail (18 %) grâce au réseau très dense de transports en commun. Dans l'ensemble des pays étudiés, c'est dans les villes que la voiture est le moins utilisée.

Un déplacement domicile-travail dure en moyenne 24 minutes dans les villes européennes, avec un minimum de 11 minutes pour les habitants de Saint-Denis de la Réunion et un maximum de 45 minutes à Kuopio en Finlande, ville dans laquelle les modes doux sont les plus utilisés. Ces déplacements s'effectuent en moyenne sur une distance de 15 kilomètres, avec un minimum de 3 kilomètres à Presov en Slovaquie et un maximum de 44 kilomètres pour les Parisiens.

Les temps de transport sont relativement longs dans les villes où les transports en commun sont les plus utilisés.

De Vidin en Bulgarie à la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay en France, un écart de revenu médian de 1 à 22

Les comparaisons de revenus au plan international constituent un exercice délicat (*encadré 1*). Les données de l'audit urbain sur ce sujet n'ont donc qu'un degré de comparabilité limité entre les différents pays.

Le **revenu médian** moyen des ménages dans les 335 villes européennes analysées s'établit à 22 890 euros. C'est en Norvège que les revenus médians des ménages urbains sont les plus élevés, et en Bulgarie qu'ils sont les plus faibles. Dans la plupart des pays, les revenus urbains sont assez homogènes. Mais les villes françaises et finlandaises se caractérisent par une forte disparité. Entre Béziers, la ville française la plus mal placée, et la communauté d'agglomération du plateau de Saclay, le revenu médian varie du simple au double.

La situation des villes en termes de revenu des ménages, relativement à celle du pays dans son ensemble, diffère d'un pays à l'autre. Dans certains cas, les villes se caractérisent systématiquement par des revenus plus faibles que le pays dans son ensemble : c'est le cas de la Lituanie où les villes de l'audit urbain ont un revenu médian de 60 % à 70 % inférieur au revenu médian national. Inversement, en Bulgarie, les revenus médians se situent, dans toutes les villes, au-dessus du revenu médian bulgare. Dans les autres pays, la situation est variable d'une ville à l'autre, certaines villes concentrant des populations privilégiées alors que d'autres, au contraire, concentrent plutôt des ménages à revenus relativement faibles.

En Allemagne, en France et aux Pays Bas, plus de 60 % des villes ont un revenu médian inférieur au niveau national. Toutefois, les villes françaises semblent mieux loties : en Allemagne et aux Pays-Bas, certaines villes ont des revenus inférieurs de plus d'un tiers au revenu national quand en France la différence ne dépasse pas 25 % pour Béziers. De même, aucune ville allemande ni hollandaise n'a de revenu médian supérieur à 15 % par rapport à celui du pays, quand en France, Versailles, Sénart en Essonne, la communauté de communes des Coteaux de la Seine et la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay ont des revenus médians supérieurs de 50 % au revenu national.

L'opinion des habitants quant à leur situation financière est fortement liée à leur niveau réel de revenu

Dans le cadre de « l'enquête Perception » menée par la Commission européenne en 2012 (*encadré 3*), une question était posée aux personnes sur leur niveau de satisfaction quant à la situation financière de leur ménage. Parmi les 83 villes enquêtées, l'information sur le revenu médian est disponible pour 26 d'entre elles, grâce à l'audit urbain : il est ainsi possible de mettre en relation le niveau de satisfaction et le revenu observé.

Dans ces 26 villes, 72 % de la population se dit satisfaite de sa situation financière (21 % très satisfaits et 51 % plutôt satisfaits), 27 % exprimant au contraire leur insatisfaction dans ce domaine, les 1 % restants ne se prononçant pas.

Le niveau de satisfaction et le revenu médian des ménages sont fortement liés (*figure 7*) : plus le revenu médian dans une ville est élevé et plus les habitants sont satisfaits de leur situation financière. Les niveaux très bas, en termes de revenus médians, dans des villes comme Sofia, Riga, Vilnius sont ainsi associés à des pourcentages relativement faibles de personnes satisfaites, alors qu'à l'autre extrémité, les revenus élevés dans des villes telles que Oslo, Helsinki, Munich, sont associés à des niveaux de satisfaction également très élevés (entre 85 % et 90 % de satisfaits).

Les six villes françaises interrogées se distinguent nettement avec des habitants qui indiquent un niveau de satisfaction relativement faible (compris entre 67 % et 72 %) alors que leurs revenus médians sont plutôt élevés. Dans d'autres pays aux revenus également élevés (Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Finlande), le niveau de satisfaction (souvent supérieur à 80 %) est plus élevé qu'on ne l'attendrait en comparaison du revenu médian.

Encadré 3

L'enquête « Perception » ou « Qualité de vie dans les villes »

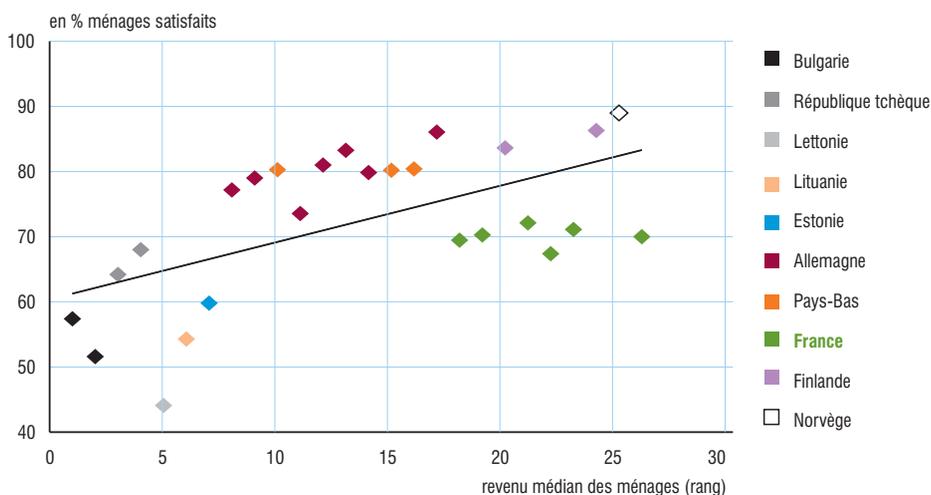
Une enquête sur la perception de la population quant à la qualité de la vie dans les villes européennes a été réalisée à quatre reprises, en 2004, 2006, 2009 et 2012, sous la direction de la Commission européenne.

Lors de l'enquête de 2012, 41 000 personnes ont été interrogées dans 79 villes (auxquelles il faut ajouter quatre zones de banlieue), les questions portant sur de nombreux domaines, tels que la qualité des services, la santé, l'éducation, les équipements culturels et sportifs, mais aussi l'opinion des personnes vis-à-vis de la politique migratoire, de l'offre d'emplois ou de logements.

En France, six villes font partie de l'échantillon : Bordeaux, Lille, Marseille, Paris, Rennes, Strasbourg, auxquelles il faut ajouter la banlieue parisienne (communes de la petite couronne). Dans chacune de ces villes, 500 interviews ont été réalisées.

Sur un certain nombre d'aspects, il est donc possible de comparer la situation objective, mesurée à l'aide des indicateurs de l'audit urbain, au ressenti des populations.

7. Niveau de satisfaction quant à la situation financière du ménage et revenus médians



Champ : les 26 villes européennes dans les champs de l'enquête perception 2012 et de l'audit urbain.

Lecture : sur l'axe horizontal, les villes sont classées selon le rang qu'elles occupent dans l'échelle des revenus médians. Dans la première ville, où le revenu médian est le plus faible, 57 % des ménages sont satisfaits de leur situation financière.

Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

Un nombre d'homicides, sans lien apparent avec la taille des villes

En moyenne, le taux de meurtres et morts violentes en une année dans les villes européennes est de 0,18 pour 10 000 habitants.

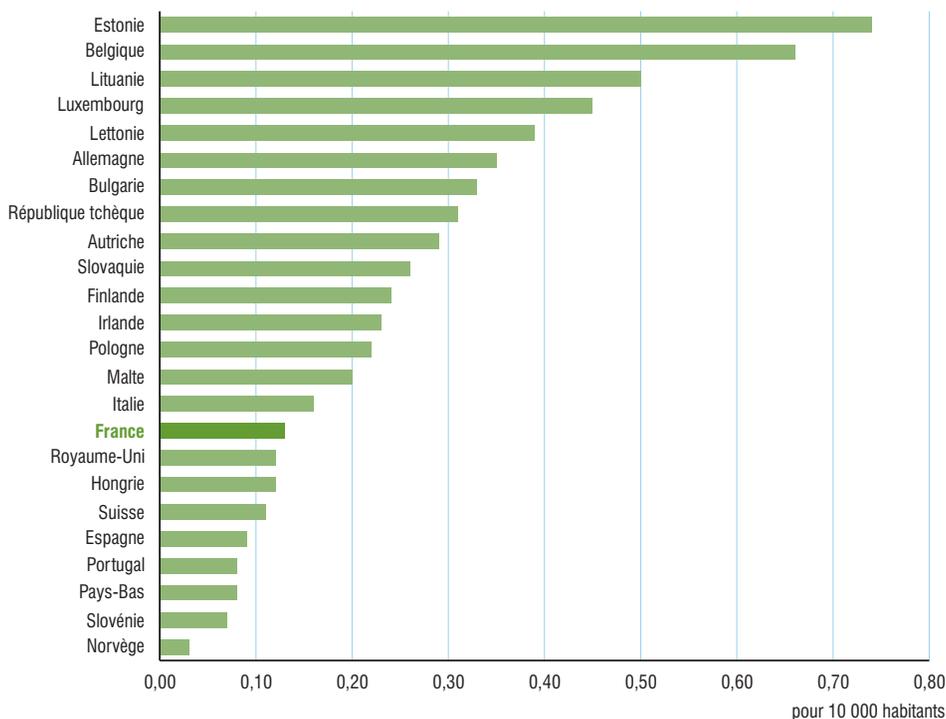
Les plus forts taux d'homicides s'observent en moyenne dans les villes baltes (Estonie et Lituanie) et en Belgique (*figure 8*). Les taux les plus élevés (taux supérieurs à 1 pour 10 000) sont toutefois détenus par des villes allemandes (Bayreuth, Hildesheim, Rosenheim) et belges (Charleroi, Gand). À l'inverse, ils sont les plus faibles en moyenne dans les villes de Norvège, de Slovaquie, des Pays-Bas, du Portugal et d'Espagne.

Le taux d'homicide peut être très élevé dans des villes de grande taille (par exemple Tallinn en Estonie ou Aix-la-Chapelle en Allemagne) ou dans des plus petites (par exemple Bayreuth en Allemagne ou Bayonne en France). Il est relativement plus faible dans les villes françaises que dans les villes européennes dans leur ensemble : 0,13 pour 10 000 habitants contre 0,18. Bayonne est la ville française qui se situe en dernière position des villes françaises (0,82 pour 10 000 habitants). C'est à Paris (82 homicides, soit un taux de 0,37), et à Marseille (34, soit un taux de 0,33) que ce phénomène est le plus fréquent. Les deux autres villes de plus de 1 million d'habitants, Lille et Lyon, se situent à des niveaux nettement plus bas, tant en nombre qu'en taux.

Trois quarts des citoyens européens se sentent en sécurité dans leur ville

Dans le cadre de l'enquête « Perception » de 2012, une question était posée aux personnes sur la perception qu'elles avaient du niveau de sécurité dans leur ville. Parmi les 83 villes enquêtées, le nombre de meurtres et de morts violentes est disponible dans 63 d'entre elles via l'audit urbain, ce qui permet de mettre en relation le sentiment de sécurité de la population et le taux de meurtres observé. Il convient toutefois de préciser que la notion d'insécurité couvre un champ nettement plus large que celui de la criminalité.

8. Taux d'homicide dans les villes selon les pays



Source : Eurostat, audit urbain, 2007-2012.

72 % des citoyens enquêtés dans ces 63 villes se sentent en sécurité (« tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »). Les plus forts taux de satisfaction s'observent dans les villes d'Allemagne, d'Autriche, des Pays-Bas, de Norvège, de Pologne et de Slovénie (taux moyens supérieurs à 80 %). À l'inverse, c'est en Belgique, en Bulgarie, en Hongrie et en République tchèque que les habitants des villes sont les plus insatisfaits de la situation (plus de 40 % d'insatisfaits).

Les six villes françaises enquêtées (Bordeaux, Lille, Marseille, Paris, Rennes et Strasbourg) se situent dans la moyenne européenne (entre 72 % et 75 % de personnes satisfaites), à l'exception notable de Marseille où seuls 33 % des habitants se déclarent en sécurité. La France est ainsi, avec l'Italie, le seul pays où une ville se situe en position très particulière. En Italie, c'est Naples qui se détache avec une forte insatisfaction des habitants en matière de sécurité.

Le sentiment d'insécurité n'est que faiblement lié à la situation observée en termes de meurtres. Quatre villes se distinguent toutefois : Marseille, Naples, Sofia et Liège où la part de personnes insatisfaites est largement supérieure à ce que l'on pourrait attendre au vu du nombre de meurtres. ■

Définitions

Commodités élémentaires : eau courante, eau chaude, chasse d'eau, salle de bain / douche, tout à l'égout ou fosse individuelle. Les logements ne disposant pas des équipements de base sont ceux dans lesquels un ou plusieurs des équipements font défaut.

LAU 2 (*local administrative unit*) : pour répondre à la demande de statistiques au niveau local, Eurostat a créé un système d'unités administratives locales, compatibles avec la Nomenclature des unités territoriales et statistiques (NUTS).

Deux niveaux de LAU ont été définis : le niveau supérieur (LAU niveau 1, anciennement NUTS 4) est défini pour la majorité des pays, mais pas pour tous ; le niveau LAU inférieur (LAU niveau 2, anciennement NUTS 5) regroupe les municipalités ou unités équivalentes dans les 28 États membres de l'UE. En France, ce niveau 2 correspond à la commune.

Ménage : les pays utilisent différents concepts de ménage privé. Pour l'audit urbain, un ménage est un ensemble des personnes vivant dans un même logement.

Meurtres et morts violentes : meurtre d'une personne, y compris homicide involontaire, euthanasie et infanticide. La conduite dangereuse causant la mort est exclue, comme l'avortement, l'aide au suicide et la tentative d'homicide.

Revenu disponible : la demande d'Eurostat pour l'audit urbain porte sur le revenu disponible qui tient compte des abattements et mécanismes de redistribution. Toutefois, en France, l'information n'étant pas disponible à un niveau géographique fin, c'est le revenu imposable qui est utilisé ici. Dans les autres pays, il est possible que cela soit le cas également.

Pour en savoir plus

Eurostat regional yearbook 2013, Eurostat 2013.

Cicille P., Rozenblat C., *Les villes européennes, analyse comparative*, UMR Espace CNRS 6012, Université Montpellier III, 2003.

Louvot C., « Le logement dans l'Union européenne : la propriété prend le pas sur la location », *Économie et Statistique* n° 343, septembre 2001.

Perception Survey in 79 European Cities, Quality of life in cities, Eurostat, octobre 2013.

Site Internet Eurostat, bases de données de l'audit Urbain :

<http://ec.europa/eurostat/web/cities/data/database>
